



Franche-Comté

ÉLECTIONS DU 2 DECEMBRE 2008  
A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE  
ACADEMIQUE  
DES PROFESSEURS CERTIFIES,  
ADJOINTS ET CHARGES D'ENSEIGNEMENT



Les réformes engagées dans le secondaire ont pour objectif de réduire les dépenses publiques d'éducation en **supprimant 80 000 postes en 4 ans**. Elles mettent en péril **la diversité et la qualité des enseignements** proposés aux élèves. Inscrites dans le cadre d'une remise en cause générale du statut de la fonction publique, ces réformes visent aussi à modifier en profondeur nos métiers, dégradent nos conditions de travail et en augmentent la charge. SUD éducation refuse de participer au simulacre de consultation sur la réforme des lycées.

### Luttons pour nos conditions de travail :

- **Nous ne voulons pas travailler plus !** Non aux heures supplémentaires qui détruisent l'emploi et multiplient le nombre de classes par enseignant.
- **Nous voulons pouvoir travailler mieux :** pas de collègues sur trois établissements, pas d'affectations dans deux établissements éloignés, amélioration des conditions d'affectation des TZR ; ce sont les conditions de l'implication dans la vie de l'établissement.
- **Nous dénonçons le renforcement du pouvoir hiérarchique :**
  - \* contre l'instauration de hiérarchies intermédiaires (Conseil Pédagogique).
  - \* contre la mise en place annoncée d'entretiens individuels d'évaluation-notation avec le chef d'établissement instaurant la progression des carrières et des salaires selon les "performances" individuelles.

### Défendons le service public d'éducation :

- **Dans les collèges**, la mise en place du "socle commun de connaissances et de compétences" a ouvert le règne de la culture minimaliste et impose aux enseignants un travail pluridisciplinaire sans temps de concertation.
- **Dans les lycées**, la réforme annoncée vise à réduire le nombre d'heures de cours des élèves dans le seul but de supprimer des milliers de postes. Cette réforme entraînerait la quasi disparition de certaines disciplines.

### SUD éducation revendique :

- **une école démocratique** favorisant le développement de l'esprit critique et l'épanouissement des individus.
- **un enseignement de qualité pour tous** avec réduction des effectifs (20 en ZEP et 25 ailleurs), prise en charge de la difficulté scolaire et refus des orientations précoces.
- **une conception étendue de l'École laïque** : indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, religieux et économiques.
- **le rétablissement et la création de tous les postes nécessaires** avec des conditions de travail correctes pour tous.

Les élections professionnelles désignent les représentants des personnels qui siègeront face à l'administration pour trois ans dans des instances consultatives départementales (CAPD) académiques (CAPA) et nationales (CAPN).

Les voix obtenues sur les listes nationales déterminent les décharges de service accordées à chaque syndicat. Cela explique l'inflation de listes d'organisations absentes du terrain et des mobilisations. Drainer des voix leur permettra d'avoir quelques permanents totalement déchargés de classe.

Sud éducation dispose de 91 décharges équivalents temps plein pour son fonctionnement local et national ; aucune n'excède un mitemps.

En commission paritaire, notre présence doit permettre la transparence des règles fixées par l'administration concernant le mouvement des personnels, les déroulements de carrière, l'attribution de stages et de congés de formation... La réduction des moyens, la multiplication des postes à profil et l'augmentation des heures supplémentaires rendent ce contrôle plus difficile. Le rôle des élus est de défendre les personnels face à la hiérarchie.

Ces résultats déterminent la participation aux Comités Techniques Paritaires (CTPD, CTPA, CTPM). L'administration y prononce seule fermetures et ouvertures de postes. Nous y défendons l'école publique et les droits des personnels.

L'enjeu n'est pas d'élire des techniciens de la gestion des carrières, mais de soutenir le syndicalisme auquel nous voulons donner des représentants face à l'administration.